





INSTRUCTIONS DE COURSE

Trophée Michel Beaudouin Dériveurs Société Nautique de Larmor-Plage Grade 5B – 20 Avril 2024 - Larmor-Plage

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- **1.2** les règlements fédéraux.
- **1.3** le règlement sportif départemental CDV56.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera signalée aux compétiteurs au plus tard durant le briefing compétiteurs et sera affichée alors au panneau d'affichage officiel.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Le panneau d'affichage officiel sera sur les vitres du club house de la SNL.
- 3.2 Un briefing compétiteurs sera réalisé au club house de la SNL.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la terasse du club house de la SNL.
- 5.2 Quand le **pavillon Aperçu** est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).
- 5.3 [DP] L'envoi du **pavillon D** avec un signal sonore signifie « Les bateaux sont autorisés à quitter la rive ».

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Le **briefing** aux compétiteurs sera donné au club house de la SNL à **10h00**, sans retard.
- 6.2 Le signal d'avertissement de la première course est prévu à 11h30.
- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou une série de course va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore **3 minutes** au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 6.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h30.
- 6.5 La Remise des prix au Club House de la SNL aura lieu à partir de 17h00.

7. PAVILLONS DE CLASSE

- 7.1 Le pavillon de classe pour l'intersérie dériveur medium sera une flamme Jaune.
- 7.2 Le pavillon de classe pour l'intersérie dériveur fast sera une **flamme Rouge**.
- 7.3 Le pavillon de classe pour les OpenSkiffs sera un drapeau Vert.

8. ZONES DE COURSE

- 8.1 L'emplacement des zones de course possibles est défini en annexe 2 à l'Avis de Course : Zones de course.
- 8.2 La zone de course de la première course sera transmise aux coureurs durant le briefing.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours seront des parcours construits définis en annexe A : « Parcours Construits »
- 9.2 L'annexe A : « Parcours Construits » précise pour chaque parcours possible l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
- 9.3 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera sur un tableau exposé sur tribord le nom du parcours à effectuer.

10. MARQUES

10.1 Les marques de départ, de parcours, et d'arrivée sont décrites dans l'annexe A :« Parcours Construits ».

11. LE DEPART

- 11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 11.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

12. CHANGEMENT DE PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de parcours.

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu sur tribord et le côté parcours de la marque d'arrivée à babord.

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15. TEMPS DE COURSE

- 15.1 Le temps cible pour toutes les séries est le suivant : 20-35 minutes.
- 15.2 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

16. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 16.1 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'informations.
- 16.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au Club House de la SNL.
- 16.3 Des avis seront affichés au plus tard 60 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans le bureau du Club House de la SNL. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17 CLASSEMENT

- 17.1 **1** course doit être validée pour valider la compétition.
- 17.2 Courses retirées
 - (a) Quand moins de **3** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
 - (b) Quand **3** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18 REGLES DE SECURITE

- 18.1 [NP] Le port d'un équipement individuel de flottabilité est obligatoire, sauf brièvement pour changer ou ajuster un vêtement ou un équipement personnel, cela modifié la règle 40.
- 18.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 18.3 [DP] [NP] Un émargement **retour** sera mis en place sous forme d'une **liste des inscrits** à l'entrée du Club House de la SNL, les concurrents doivent y apposer leur signature au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier à la dernière course du jour.
- 18.5 [DP] [NP] La pénalité pour non émargement est de **50% du nombre des inscrits**, sur la dernière course du jour.

19. COMMUNICATION RADIO

Le CANAL VHF sera le **Canal 08**. Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission pendant qu'il est en course ni recevoir de communication qui ne soit pas recevable par tous les bateaux.

Société Nautique de Larmor-Plage, rue de la Frégate, BP.45 - 56260 Larmor-Plage Courriel : secretaire@snl.bzh - Site Web : http://snl.bzh

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Les bateaux doivent être en conformité avec leurs règles de classe.

21. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par un drapeau SNL.

22. ACCOMPAGNATEURS

La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23. EVACUATION DES DETRITUS

Les bateaux ne doivent pas jeter de détritus dans l'eau. Les détritus peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

24. PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

Podium OpenSkiffs: 1er, 2ème, 3ème

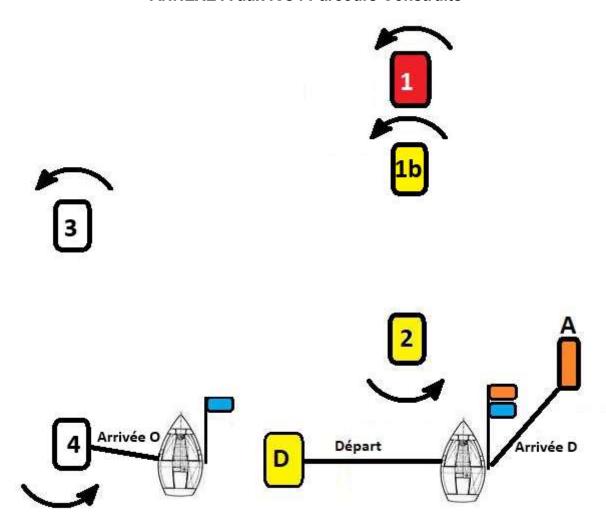
Podium Dériveur intersérie medium : 1er, 2^{ème},3^{ème} Podium Dériveur intersérie fast : 1er, 2^{ème},3^{ème}

Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : Gilles Peeters Président-e du jury : François Lozachmeur

Société Nautique de Larmor-Plage, rue de la Frégate, BP.45 - 56260 Larmor-Plage Courriel : secretaire@snl.bzh - Site Web : http://snl.bzh

ANNEXE A aux ICs: Parcours Construits



Bouées:

Bouée départ (D) : Cylindrique jaune

Bouée Arrivée (A) : Cylindrique Orange

Bouée (1) : Cylindrique Rouge Bouée (2) : Cylindrique Jaune

Bouée (1b) : Cylindrique Jaune Bouée (3) : Cylindrique blanche

Bouée (4) : Cylindrique blanche

Bouée Arrivée (O) : Cylindrique blanche

Parcours:

1T : Départ - 1 - 2 - Arrivée D

2T : Départ - 1 - 2 - 1 - 2 - Arrivée D

3T : Départ - 1 - 2 - 1 - 2 - 1 - 2 - Arrivée D

O1T : Départ - 1b - 3 - Arrivée O

O2T : Départ - 1b - 3 - 4 - 3 - Arrivée O

Les Bouées (1), (1b), (2), (3), et (4) sont à laisser à babord



Ils nous soutiennent, merci à nos partenaires et sponsors 2024















Société Nautique de Larmor-Plage rue de la Frégate, BP45 - 56260 Larmor-Plage secretaire@snl.bzh - https://snl.bzh